

Séance du mercredi 05 juillet 2017

~~~~~

L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, président; d'après les convocations en date du 28 juin 2017.

*Présents :*

- Délégués de Migron : M. Alain POTTIER, Mme Agnès POTTIER,
- Délégués de Villars les Bois : M. Fabrice BARUSSEAU, Jean-Marie BEGEY, Miguel TAUNAY,
- Délégués du Seure : Mme Sylvie BOULETREAU, M. Philippe CHASSERIEAU.

*Absents excusés :* Geneviève THOUARD (pouvoir à Sylvie BOULETREAU), Bernard VICENTY.

Mme Sylvie BOULETREAU a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== Ordre du Jour =====

- **Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 07 juin 2017**
- **Matériel (tracto-pelle + reprise des remorques)**
- **Programmation des travaux en commun**
- **Formation**
- **Médailles aux agents**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 07 juin 2017**

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du 07 juin 2017. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel**

#### **\* Acquisition du tracto-Pelle**

Monsieur le Président donne le compte-rendu de la visite du tracto-pelle VOLVO BL71 qui a eu lieu le 22 juin. Il était accompagné de MM. BEGEY Jean-Marie, POTTIER Alain et MICHAUD Jean-Paul. Il est en bon état général, les pneumatiques Michelin sont pratiquement neufs, il y a 4 godets. Un godet supplémentaire de type trapézoïdal sera fourni par l'entreprise sans supplément de prix.

Monsieur Jean-Marie BEGEY pense que c'est une bonne affaire pour le SIVOM. Il est compris une garantie de 6 mois. Monsieur le Président souhaiterait négocier avec l'entreprise une garantie basée sur le nombre d'heure au lieu d'une durée. La question sera posée.

Monsieur le Président présente le devis établi par l'entreprise MB TP AGRI de Ruffec concernant la proposition d'acquisition d'un tracto-pelle.

Il s'agit d'un matériel de la marque VOLVO - modèle BL71 - année 2012 - il a moins de 2 000 heures.

Le montant HT s'élève à 48 000 €

Reprise du tracto-pelle CASE pour 5 000 € soit un solde de 43 000 € HT

Le comité syndical,

Vu l'offre reçue, décide, à l'unanimité des membres présents et celui représenté de faire l'acquisition du tracto-pelle VOLVO BL71 pour le prix de 43 000 €.

\* Financement de cette acquisition

Monsieur le Président expose,

Vu les dépenses prévues pour l'acquisition d'un tractopelle VOLVO BL71,

Pour l'équilibre du budget, il propose de contracter deux emprunts auprès du Crédit Agricole, avec les critères suivants :

a) à court terme

- montant : 6 800 €
- durée : 2 ans
- taux fixe : 0,53%
- périodicité : trimestrielle
- frais de dossier : 100 €

b) à moyen terme

- montant : 44 800 €
- durée : 7 ans
- taux fixe : 1,00 %
- périodicité : trimestrielle
- Frais de dossier : 100 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- décide de souscrire les deux emprunts auprès du Crédit Agricole dont les caractéristiques figurent ci-dessus.
- autorise Monsieur le Président à signer les documents nécessaires.

\* Modifications budgétaires

Monsieur le Président expose que les sommes prévues sur le budget primitif ne sont pas suffisantes pour l'acquisition du Tractopelle VOLVO, l'emprunt contracté à cette occasion, ainsi que l'assurance de ce nouveau matériel.

Sur proposition de Monsieur le Président,

| Comptes      | Intitulés des comptes                    | Crédits supplémentaires à voter |                  |
|--------------|------------------------------------------|---------------------------------|------------------|
|              |                                          | Dépenses                        | Recettes         |
| 668          | Autres frais d'emprunt                   | 100,00                          |                  |
| 6161         | Prime d'assurance                        | 420,00                          |                  |
| 7474         | Participation des communes               |                                 | 2 067,00         |
| 021          | Virement de la section de fonctionnement |                                 | 1 547,00         |
| 023          | Virement à la section d'investissement   | 1 547,00                        |                  |
| 164111       | Remboursement capital emprunt            | 1 547,00                        |                  |
| 16411        | Capital Emprunt                          |                                 | 31 600,00        |
| 21578        | Matériel (opération n°101)               | 31 600,00                       |                  |
| <b>TOTAL</b> |                                          | <b>35 214,00</b>                | <b>35 214,00</b> |

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et celui représenté de voter les crédits supplémentaires proposés dans le tableau ci-dessous.

\* Reprise remorque/benne de la commune de Villars les Bois

Monsieur le Président expose que le conseil municipal de Villars les Bois dans sa séance du 31 mai 2017 a souhaité le transfert de sa remorque/benne de la commune au SIVOM sans transfert de fonds. En effet, le SIVOM est propriétaire de tout le gros matériel d'entretien de la voirie sauf cette remorque.

Afin de régulariser la situation, Monsieur le Président propose :

- la reprise de la remorque SIMONNEAU « Mash 470 » ;
- la régularisation de deux autres remorques-bennes appartenant au SIVOM mais ne figurant pas dans l'inventaire ;

- l'incorporation de ces 3 biens dans le patrimoine du SIVOM pour leur valeur actuelle totale de 6 000 € :

- \* remorque 1 « SIMONNEAU » : 2 000 €,
- \* remorque 2 : 2 000 €,
- \* remorque 3 : 2 000 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et celui représenté la reprise de la remorque SIMONNEAU « Mash 470 par le SIVOM sans transferts de fonds, la régularisation de deux autres remorques-bennes appartenant au SIVOM mais ne figurant pas dans l'inventaire ; leur incorporation dans le patrimoine pour la somme globale de 6 000 €, autorise Monsieur le Président à faire les démarches nécessaires.

#### Réparation du tracteur Deutz

La Motoviticulture des Borderies devait établir un devis de réparation mais il n'y a pas encore de proposition. Monsieur Alain POTTIER prendra des informations.

#### Camion goudroneuse

- l'automate qui régule la distribution des gravillons a été dépanné. Il y avait de l'humidité dans les commandes.
- l'axe de la benne s'est cassé. Une réparation sommaire et temporaire a été effectuée pour permettre reprendre de travail. Un nouvel axe sera commandé à l'entreprise AUBOUIN MECANIQUE PRECISION d'après les recommandations du constructeur.
- le vérin de secours est également cassé. La réparation sera réalisée avant la reprise du goudronnage en août/septembre.

#### Broyeurs

Les 3 broyeurs sont opérationnels pour effectuer le 2<sup>ème</sup> passage de l'année.  
Un jeu de couteaux est à commander pour le SMA.

### **3- Programmation des travaux en commun**

#### \* Goudronnage

- Villars : fait en 4 jours
- Le Seure : arrêt car les routes sont sales suite à la période de pluie - reprise en septembre
- Migron : du 17 au 20 juillet avec Jérémy et William et du 24 au 27 juillet avec Jean-Paul de William.

#### \* Broyage

- Villars : 2 jours (12 et 13 juillet) avec Jérémy, Jean-Paul et William
- Possibilité de broyer à deux sur les autres communes à cause des congés.

#### \* Autres travaux

Sur la commune du Seure : du 06 au 11 juillet, Jean-Paul restera du la commune.  
Puis, il faudra 1 personne pour faire la peinture extérieure de la salle des fêtes avec la nacelle.

Sur la commune de Villars :

- la pose de 150 mètres de bordures est à prévoir ainsi que des travaux avec le tracto-pelle (pose d'une buse...)

### **4- Formations**

L'habilitation électrique-BE/BS proposée par la CDA de Saintes : inscrire Jean-Paul MICHAUD,

Jérémy OSINSKI, William TROCHUT, Corentin MARCOU.

### **5- Médailles aux agents**

Il est décidé de remettre les médailles d'honneur aux agents en janvier lors de la présentation des vœux.

### **6- Questions diverses**

Néant

La prochaine réunion est fixée au mercredi 06 septembre 2017 à 19h00 à la mairie de Migron.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h55 et ont signé au registre les membres présents*

Le Président,  
Philippe CHASSERIEAU

Le Secrétaire,  
Sylvie BOULETREAU

### Les Membres du comité syndical

Fabrice BARUSSEAU

Jean-Marie BEGEY

Miguel TAUNAY

Agnès POTTIER

Pour Geneviève THOUARD  
Sylvie BOULETREAU

Alain POTTIER